



Section Belgique-Burundi



3 décembre 2014

Rencontre avec une délégation parlementaire sous la conduite de M. Gabriel Ntisezerana, président du Sénat de la République du Burundi



Présents:

Monsieur Gabriel Ntisezerana, président du Sénat du Burundi
Monsieur Daniel Gélase Ndirirababwami, sénateur, vice-président de commission
Monsieur Jérémie Kekenwa, sénateur, président de commission
Madame Fides Sinankwa, sénatrice, présidente de commission
Monsieur Diomède Ntangamajeri, député, président de commission
Monsieur Norbert Ndirakobuca, député, président de commission
Monsieur Félix Ndayisenga, ambassadeur du Burundi

Madame Nadia El Yousfi, sénatrice, présidente de la section Burundi
Monsieur Gilles Foret, député, vice-président de la section Burundi
Monsieur Alain Destexhe, sénateur, vice-président de la délégation belge de l'UIP
Monsieur André Frédéric, vice-président de la Chambre
Madame Brigitte Grouwels, sénatrice
Monsieur Stéphane Crusnière, député
Monsieur Luc Gustin, député
Madame Anne Lambelin, sénatrice
Monsieur Marc Jolling, secrétaire de la section Burundi

Les parlementaires burundais et belges ont passé en revue les relations parlementaires bilatérales. La Chambre des représentants et l'Assemblée nationale du Burundi ont signé un protocole de coopération en juin 2011. Celui-ci vient à son terme en décembre 2015. Les parlementaires ont souligné l'importance de la continuation des échanges d'expériences et de soutien. Il a également été rappelé que la Belgique est le premier bailleur de fonds bilatéral au Burundi et qu'une importante communauté burundaise réside en Belgique.

Les sujets suivants furent également abordés :

- L'élection présidentielle, les élections législatives, sénatoriales, provinciales, et collinaires prévues en 2015. Le Président du Sénat souhaite qu'une délégation de parlementaires belges puisse venir observer ces élections.
- La croissance démographique inquiétante qui est source de conflits fonciers.
- La coopération économique entre la Belgique et le Burundi ; le climat d'investissement au Burundi.
- Les développements dans le secteur de l'électricité au Burundi.
- Le rôle de l'église au Burundi.
- Le système judiciaire au Burundi.
- Le retour des réfugiés burundais (notamment de Tanzanie) et leur réintégration dans la structure sociale.